

OBSERVATOIRE REGIONAL DT-DICT
Le 28 février 2018

CD 15	
CD 63	Christophe GERBAUD Alain HUSSON Daniel PETITJEAN
CINOV	
CLERMONT AUVERGNE METROPOLE	Simon RAMPAL Philippe RICHARD
CSNGT	Jonathan LAURENT
DALKIA	
DREAL	David BOYER
ECF VIGIER	
ENEDIS	Jonathan BERCHET Marc POIRIER
FNEDRE	Loriane ROUSSEL
GRDF - ENGIE	Jan DUSENBERG
GRT GAZ	
ORANGE	Laurent DELESPIERRE
RTE – GET Auvergne	Jean-Louis CLIGNAC
SDE ALLIER	Yves MOREL
SYNTEC	Julien DUBOISSET
Ville de Clermont-Ferrand	
F RTP	Patrice BUSSAC Gilles DURAND Claude MERCIER Franck AMOUS Benedicte FAUSTIN Jean-Luc GARCIA Vincent BOVET Jérôme HANNEQUIN Mathieu JOBERTON Hervé LUSTIERE François SINGER Nathalie CHAPUIS

1. Approbation du compte-rendu du 7 juin 2017

Le compte-rendu de la réunion du 7 juin 2017 a été approuvé à l'unanimité.

2. Point sur les Dommages aux Ouvrages 2017

Vous trouverez, joint à ce compte-rendu, le recueil des indicateurs pour l'année 2017.

- ENEDIS
 - Enedis note une hausse de 3% des Dommages aux Ouvrages.

- On remarque une augmentation en parallèle de 14% des DT
- Les ATU sont également en forte hausse : 400 à 450 / mois (soit +30%)
Cela ne semble pas abusif au regard de la réglementation.
Cela peut s'expliquer par deux facteurs :
 1. La réalisation de déclaration d'ATU est devenue une habitude,
 2. Il peut exister certains abus.

Concernant les dommages, l'accidentologie provient essentiellement des particuliers : +3points de dommages réalisés sur des chantiers, dont la DICT a été réalisée, par rapport à 2016.

Lorsque survient un dommage sans DICT alors qu'elle était nécessaire, il s'agit, là encore, d'une attribution à un particulier.

- GRDF Auvergne :
 - GRDF note une baisse des « conjointes », ce qui n'est pas le cas pour les autres concessionnaires.
 - Le nombre de dommages est plutôt stable : 2/3 sont attribués à des branchements endommagés par un engin mécanique.
Une grande partie des dommages est due à des entreprises récidivistes.
GRDF cherche à engager des actions de prévention.
Il est également nécessaire d'inciter les entreprises à informer les organismes compétents en cas d'endommagement, même s'il s'agit de dommages légers qui n'occasionnent aucune fuite.
- GRT GAZ : Rien à signaler.
- Orange :
 - Le volume de DT-DICT est sensiblement identique à l'année dernière.
 - Orange enregistre + 10% d'ATU.
 - Le nombre de dommages reste stable en Auvergne, alors qu'ils augmentent sur le reste de la France.
 - Le concessionnaire propose la possibilité de faire des demandes par email pour l'assistance à la localisation d'ouvrage, même en cours de chantier (réponse sous 48h).
Email : pdcs.alo@orange.com

NB : Plusieurs intervenants demandent : L'actualisation des cartographies pour les DT-DICT classe B n'est pas disponible alors qu'elle a été réalisée, quels sont les délais de transcription ? Les concessionnaires sont-ils bien destinataires des mises à jour lorsqu'ils ne sont pas maîtres d'ouvrage du chantier ?

- RTE :
 - Le nombre de DT-DICT est stable ainsi que le nombre d'ATU.
 - RTE n'enregistre pas de dommages du fait d'un réseau très faible lui appartenant.
- Clermont Auvergne Métropole
 - La ville n'opère aucun comptage ou relevé des DT-DICT.
Pour pouvoir le faire, il sera nécessaire de séparer les pôles dans un périmètre d'intervention qui s'est agrandi.
Pour exemple, le service des eaux de la ville espère pouvoir réaliser ce comptage dès cette année.

3. Bilan 2017 de la DREAL

- On remarque une nette amélioration par rapport à 2012 mais toujours une très forte part des endommagements due à l'utilisation d'une pelle mécanique : 70%.
- 33 interventions réalisées :
 - 10 contrôles chantier
 - 11 courriers
 - 12 réunions
 - 0 amendes
- NB :
 - Les architectes ne savent pas ce qu'est une DT-DICT ; ceci constitue un frein pour l'entreprise.
 - Un point positif à notifier : les entreprises attendent d'être à jour sur la réglementation avant de lancer le chantier.
- Les dommages sont, pour la plupart, réalisés par des grandes entreprises.

4. REX GRDF

Vous trouverez ci-joint le tableau REX à remplir et à nous remettre au plus tard le **lundi 16 avril**, pour une présentation de la synthèse lors du prochain Observatoire national.

5. Cas Concrets « terrain »

- **Cas Vigilec :**
Il s'agissait d'un réseau datant des années 80 où apparaissait un problème de proximité entre les différents réseaux et des contraintes externes très importantes pour la réalisation du chantier (rue importante de Vichy).
Un point d'arrêt a été effectué afin de pouvoir intervenir sur le réseau gaz.
- **Cas Eiffage :**
Le cas dispose de la difficulté à lire correctement un plan, particulièrement par rapport à l'identification de la classe (A ou B) d'un réseau.
Pour la lecture, il faut se fier à la Cartouche du plan qui indique la classe à prendre en compte pour tout le réseau apparaissant. Il faut identifier la moins bonne classification qui apparait et la prendre en compte pour tout ce réseau.
On remarque aujourd'hui une difficulté à faire passer ce message sur le terrain.

6. Autres questions techniques

- **AIPR :**
Lors de la réunion, est soulevée la question du réel intérêt de l'AIPR avec une impression de passer à côté de l'objectif initial.
Un taux de 95% à 97% d'obtention par les candidats est peut-être révélateur d'un conflit d'intérêt. Les centres de formation qui font passer l'AIPR sont payés par les entreprises, les collectivités et les maîtres d'œuvre, et leur positionnement manque peut-être d'objectivité.
- **Observatoire national :**
Il faut réaliser un Retour d'expérience des observatoires régionaux pour l'observatoire national. Cette réunion des représentants a pour objectif d'harmoniser les actions.

La prochaine réunion de l'Observatoire sera le 13 juin 2018 à 9h30 à la FRTP AURA à Cournon